

VILLE DU CREUSOT POLE FAMILLES EDUCATION JEUNESSE ALSH "LA LANDE AUX LOISIRS"

2 : 03.85.77.58.97 (Pôle familles éducation jeunesse)

2: 03.85.55.98.95 / 06 83 81 49 44 (ALSH mercredis et vacances scolaires)

HORAIRES DE BUS PETITS SEJOURS 2025/2026

BUS JOURNEE COMPLETE		
8H35	MAROLLE (école)	17H45
8H40	CHARLES DE GAULLE	17H40
	(arrêt sécurité sociale)	
8H45	CHARMILLE	17H35
8H50	GUYNEMER	17H30
8H55	PEPINIERE	17H25
9H00	SUD MICHELET (école)	17H20
9hH05	LYCEE	17H15
9H15	ALSH	17H10

IMPORTANT

Les enfants monteront et descendront aux arrêts indiqués à l'inscription. Nous demandons aux parents des jeunes enfants de bien vouloir être présents à l'arrêt de bus, le soir 5 mn avant l'horaire prévu.

Aucun autre ramassage ne sera effectué en dehors de ces horaires.

ACCUEIL A L'ALSH

<u>IMPORTANT</u>: tous les enfants devront obligatoirement être accompagnés jusqu'au lieu d'accueil. Pour ce faire, nous invitons les accompagnateurs à se garer soit sur le parking situé à proximité de l'aire de jeu si l'enfant est inscrit à la garderie de 7h15 à 7h45, soit sur le parking situé à proximité du pavillon des grands qui donne accès à tous les pavillons.

HORAIRES

<u>FORMULE</u>	ARRIVEE	<u>DEPART</u>
Journée complète	entre 7h45 et 9h15	entre 17h à 18h00
Demi-journée matin sans repas	entre 7h45 et 9h15	entre 11h45 à 12h15
Demi-journée matin avec repas	entre 7h45 et 9h15	entre 13h15 et 14h00
Demi-journée après-midi avec repas	entre 11h45 et 12h00	entre 17h et 18h00
Demi-journée après-midi sans repas	entre 13h15 et 14h00	entre 17h et 18h00

Garderie de 7h15 à 7h45 et de 18h à 18h30 possible avec inscription préalable.

Des changements <u>OCCASIONNELS</u> d'arrêt de bus ou moyen de transport pourront être acceptés, mais devront être signalés par courrier ou par courriel (<u>familles@villelecreusot.fr</u>) au maximum le lundi précédent la fréquentation avant 16h00.

Rappel : selon la formule choisie, <u>les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'ALSH avant ou après les horaires prévus d'arrivée ou de départ.</u> Les parents sont donc invités à respecter ces horaires.